

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 février 2020 à 19h30 au Pavillon récréatif des Bénévoles situé au 145, rue Valade, Les Cèdres (Québec), J7T 1S9

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Est absent :

Le conseiller, M. Serge Clément

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2020-02-32

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 février 2020 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 février 2020

2. Adoption du procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 16 janvier au 3 février 2020 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 6 janvier 2020

3.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 7 janvier au 3 février 2020

3.3 Paiement de factures et décomptes progressifs

3.3.1 Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre du projet de construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches

3.3.2 Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 4 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal

- 3.3.3 J. Dagenais architecte + associés : paiement de la facture numéro AR19-4908 dans le cadre du projet de réfection de l'hôtel de ville
 - 3.3.4 Loïselle Inc.: paiement des décomptes progressifs numéros 2 et 3 dans le cadre des travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues
 - 3.3.5 Le Groupe LML Ltée : paiement des décomptes progressifs numéros 7, 8 et 9 dans le cadre des travaux de réfection du poste de suppression et réservoir Saint-Féréol
- 3.4 Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives : demande d'autorisation pour le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre de la réfection du Pavillon Récréatif des bénévoles
- 3.5 Demande de subvention, financement et autre
- 3.5.1 M. Guy Léveillé : 48 heures vélo / Fais-un-Vœu Québec
 - 3.5.2 Comité ZIP du Haut Saint-Laurent : renouvellement de l'abonnement pour l'année 2020
 - 3.5.3 Association des pêcheurs et chasseurs des Cèdres : clés de descente à bateau
 - 3.5.4 Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE) et pour projets d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) : approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur la rue Rolland

4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire

- 4.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 4.1.1 Demandes acceptées pour le 41, rue Saint-Thomas (lot 2 048 221) : modification de portes et fenêtres
 - 4.1.2 Demande refusée pour le 17, rue Saint-Joseph (lot 2 048 255) : murale artistique
- 4.2 Adoption du guide sur l'affichage version 2.0

5. Règlements

- 5.1 Adoption du règlement numéro 402-1-2020 modifiant le règlement numéro 402-2016 relatif au fonds de roulement afin d'augmenter le montant du fonds
- 5.2 Avis de motion - règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes
- 5.3 Adoption du premier projet de règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes

6. Affaires administratives

- 6.1 Dépôt de la liste des documents ayant atteint leur durée de vie utile
- 6.2 Nouvelle Autoroute 30, S.E.N.C. : acceptation de la proposition de règlement hors cour

7. Affaires municipales

- 7.1 Modification du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal 2020
- 7.2 Rapport d'activités du trésorier au Conseil municipal pour l'année 2019

8. Ressources matérielles et immobilières

- 8.1 Autorisation de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de deux génératrices avec relais

9. Infrastructures et travaux publics

- 9.1 Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : acceptation de l'offre de service pour l'agrandissement de la toiture du balcon pour le monte-charge et dalle de béton (phase 2)
- 9.2 Travaux de reprofilage et creusage du fossé ouest du chemin Saint-Grégoire

10. Ressources humaines

- 10.1 Embauche de surveillants de patinoire substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier)
 - 10.1.1 M. Jérémy Lavigne à titre de surveillant de patinoire substitut pour le parc Colibri
 - 10.1.2 M Alexis Quane-Arsenault à titre de surveillant de patinoire substitut pour les parcs Optimiste et Colibris
 - 10.1.3 Mme Kamlia Wood à titre de surveillante de patinoire substitut pour le parc Daviau

11. Loisirs, vie communautaire et culturelle

- 11.1 Augmentation des heures de travail de Mme Diane Hervieux à titre de préposée aux prêts à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis
- 11.2 Horaire des heures de service d'ouverture lors des congés fériés de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour l'année 2020
- 11.3 Association loisirs, sport, arts et communauté de Les Cèdres : autorisation de signature d'un protocole d'entente pour la Fête du Thuya d'une durée de deux ans

12. Divers et correspondance

Parole au Conseil

Levée de la séance ordinaire

Adopté à l'unanimité

2020-02-33 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette

Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2020-02-34 Acceptation des comptes du 16 janvier au 3 février 2020 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 6 janvier 2020

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 16 janvier au 3 février 2020 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 6 janvier 2020 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Paiement par chèques	442 645.74\$
▪ Chèques annulés	120 449.65\$
▪ Chèques règlements et fonds de parc	0\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	351 610.20\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	869.68\$
▪ Salaires versés – paies numéros 1 à4	196 694.90\$
▪ Contribution de l'employeur	25 048.41\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-35 Acceptation de la liste des bons de commande du 7 janvier au 3 février 2020

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE conformément à l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes et la liste des engagements financiers de l'année 2020 transmises par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émises le 3 février 2020 ont été acceptées par le Conseil municipal à cette séance.

BONS DE COMMANDES	MONTANT PAYÉ
▪ Liste des bons de commandes	91 295.13\$
▪ Listes des ententes	4 014 693.76\$

Adopté à l'unanimité

2020-02-36

Paiement de factures et décomptes progressifs

Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre du projet de construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches

Projet numéro 2019-800-05

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-456 octroyant le mandat à Les Menuiseries Laurent Proulx et fils Inc. pour les travaux de construction de construction et la livraison d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 10 janvier 2020;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la coordonnatrice à la vie culturelle, communautaire et communications électroniques;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 pour un montant de 20 000\$ (taxes en sus) à Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. pour les travaux de construction de construction et la livraison d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-37

Paiement de factures et décomptes progressifs

Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 4 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal

Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-362 octroyant le mandat à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 4 pour les travaux exécutés jusqu'au 31 décembre 2019;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme mdtp atelier d'architecture ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 4 pour un montant de 423 305.08\$ (taxes en sus) à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 94 047.45\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

**2020-02-38 Paiement de factures et décomptes progressifs
J. Dagenais architecte + associés : paiement de la facture numéro AR19-4908 dans le cadre du projet de réfection de l'hôtel de ville
*Projet numéro 2018-400-02***

ATTENDU la résolution numéro 2019-02-78 octroyant le mandat de services professionnels en architecture à J. Dagenais architecte + Associés pour les travaux de réaménagement à l'hôtel de ville ;

ATTENDU QU'au cours des travaux, il y a eu lieu de procéder à des modifications des plans et devis afin de rendre la structure du bâtiment sécuritaire;

ATTENDU la réception de la facture numéro AR19-4908;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro AR19-4908 pour un montant de 2 275\$ (taxes en sus) à J. Dagenais architecte + Associés dans le cadre des travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville.

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

**2020-02-39 Paiement de factures et décomptes progressifs
Loiselle Inc.: paiement des décomptes progressifs numéros 2 et 3 dans le cadre des travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues
*Projet numéro 2018-600-11***

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-363 octroyant le mandat à Loiselle Excavation pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues ;

ATTENDU le dépôt des décomptes progressifs numéros 2 et 3 en date du 29 novembre 2019 et du 4 février 2020;

ATTENDU la recommandation de paiement de la firme Shellex Infrastructure;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 au montant de 143 430.75\$ (taxes en sus) à Loiselle Inc. pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée au décompte progressif numéro 2 pour un montant de 15 936.75\$ (taxes en sus);

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3 au montant de 328 637.08\$ (taxes en sus) à Loiselle Inc. pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée au décompte progressif numéro 3 pour un montant de 36 515.23\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-02-40

Paiement de factures et décomptes progressifs

Le Groupe LML Ltée : paiement des décomptes progressifs numéros 7, 8 et 9 dans le cadre des travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol

Projet numéro 2018-600-02

ATTENDU la résolution numéro 2019-03-122 octroyant le mandat à Le Groupe LML Ltée pour les travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol ;

ATTENDU le dépôt des décomptes progressifs numéros 7, 8 et 9 pour les travaux exécutés respectivement jusqu'au 25 octobre, 25 novembre et 20 décembre 2019;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme Asisto Inc. ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 7 pour un montant de 278 917.79\$ (taxes en sus) à Le Groupe LML Ltée pour les travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée au décompte progressif numéro 7 pour un montant de 30 990.87\$ (taxes en sus);

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 8 pour un montant de 228 378.90\$ (taxes en sus) à Le Groupe LML Ltée pour les travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée au décompte progressif numéro 8 pour un montant de 25 375.43\$ (taxes en sus);

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 9 pour un montant de 72 329.83\$ (taxes en sus) à Le Groupe LML Ltée pour les travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée au décompte progressif numéro 9 pour un montant de 8 036.65\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-02-41 Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives : demande d'autorisation pour le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre de la réfection du Pavillon Récréatif des bénévoles

ATTENDU QUE le Pavillon des Bénévoles nécessite des travaux de mise aux normes et d'agrandissement afin de répondre aux besoins grandissants de la population de Les Cèdres ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres autorise la présentation du projet de réfection du Pavillon des Bénévoles au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives ;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité des Cèdres à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre ;

QUE la Municipalité des Cèdres désigne M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

**2020-02-42 Demande de subvention, financement et autre
M. Guy Léveillé : 48 heures vélo / Fais-un-Vœu Québec**

ATTENDU QUE la Municipalité a tenu une cantine le 26 janvier dernier lors de l'activité Plaisirs d'hiver avec des employés bénévoles ;

ATTENDU la volonté de verser la recette des ventes de la cantine au montant de 478.55\$ à une cause qui vient en aide aux enfants ;

ATTENDU QUE M. Guy Léveillé, employé municipal au Service des travaux publics, participera à l'événement 48 HEURES VÉLO Fais-Un-Vœu Québec qui se déroulera les 18, 19 et 20 septembre 2020;

ATTENDU QUE le concept consiste au relai d'une équipe durant une période de 48 heures;

ATTENDU QUE les équipes doivent récolter une collecte de fonds d'au moins 3 600\$ qui sera remise pour réaliser le vœu d'enfants atteints d'une maladie grave;

ATTENDU QUE la Municipalité désire soutenir cette cause;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE VERSER l'argent amassé de la cantine à M. Léveillé dans le cadre de l'événement 48 HEURES VÉLO Fais-Un-Vœu Québec qui se déroulera en septembre 2020 et d'arrondir le montant à 500\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-43

Demande de subvention, financement et autre *Comité ZIP du Haut Saint-Laurent : renouvellement de l'abonnement pour l'année 2020*

ATTENDU QUE le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif dont le mandat est la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, et ce en concertation avec la population;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est une municipalité riveraine au fleuve Saint-Laurent;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE RENOUVELER l'adhésion au Comité ZIP du Haut Saint-Laurent pour l'année 2020 au coût de 50 \$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-44 **Demande de subvention, financement et autre**
Association des pêcheurs et chasseurs des Cèdres : clés de descente à bateau

ATTENDU la demande de commandite de l'Association des pêcheurs et chasseurs des Cèdres pour l'obtention de 4 clefs pour la descente à bateau dans le cadre de leur 26^e soirée Méritas annuelle qui se déroulera le 22 février prochain;

ATTENDU QUE l'association des pêcheurs et chasseurs des Cèdres compte plus de 200 membres;

ATTENDU QUE la demande de commandite s'inscrit dans la subvention discrétionnaire du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE REMETTRE gracieusement 4 clefs de la descente à bateau à l'Association des pêcheurs et chasseurs des Cèdres dans le cadre de leur soirée Méritas annuelle qui se déroulera le 22 février 2020.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-45 **Demande de subvention, financement et autre**
Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE) et pour projets d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) : approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur la rue Rolland

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE le Conseil de la Municipalité des Cèdres approuve les dépenses d'un montant de 11 343.10\$ (taxes incluses) relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adopté à l'unanimité

**2020-02-46 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
*Demande acceptée pour le 41, rue Saint-Thomas (lot 2 048 221) :
modification de portes et fenêtres***

ATTENDU la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'acceptation du PIIA lors de sa séance du 21 janvier 2020;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposé pour la propriété suivante :

ADRESSE	NATURE DE LA DEMANDE	DÉCISION
41, rue Saint-Thomas (lot 2 048 221)	Modification de portes et fenêtres	Acceptée

Adopté à l'unanimité

**2020-02-47 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
*Demande refusée pour le 17, rue Saint-Joseph (lot 2 048 255) : murale
artistique***

ATTENDU la demande modifiée déposée par la direction de l'école Marguerite-Bourgeois le 31 janvier 2020;

ATTENDU QUE l'échelle de la murale proposée au projet modifié ne permettra pas sa visibilité par d'autres usagers que ceux de la cour d'école;

ATTENDU QUE la nouvelle répartition des tuiles du projet modifié formant la murale du projet modifié augmente la qualité de la composition architecturale;

ATTENDU QUE la murale artistique fait partie du PIIA approuvé pour l'agrandissement temporaire de l'école à la résolution 2018-07-241;

ATTENDU QUE le permis de construction pour l'agrandissement temporaire a été émis conditionnellement à ce que la murale artistique incluse au projet soit approuvée par le Conseil municipal;

ATTENDU QUE les membres du CCU recommande, avec dissidence, le projet modifié pour le 17, rue Saint-Joseph;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE REFUSER le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que modifié, pour la propriété suivante :

ADRESSE	NATURE DE LA DEMANDE	DÉCISION
17, rue Saint-Joseph (lot 2 048 255)	Murale artistique projet modifié	Refusée

Adopté à l'unanimité

2020-02-48 Adoption du guide sur l'affichage version 2.0

ATTENDU la résolution numéro 2017-10-389 acceptant le premier guide sur l'affichage;

ATTENDU QUE les dispositions du règlement de zonage encadrant l'affichage ont été modifiées suite au dépôt dudit guide;

ATTENDU l'intérêt d'illustrer la réglementation et certains principes de conception de l'affichage;

ATTENDU la production d'un nouveau guide répondant à ces besoins;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du guide sur l'affichage version 2.0 tel que présenté à la présente séance municipale.

Adopté à l'unanimité

2020-02-49 Adoption du règlement numéro 402-1-2020 modifiant le règlement numéro 402-2016 relatif au fonds de roulement afin d'augmenter le montant du fonds

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement numéro 402-2016 relatif au fonds de roulement le 13 décembre 2016;

ATTENDU QUE la pertinence d'augmenter le montant du fonds;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, M. Serge Clément, lors de la séance du 14 janvier 2020;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances ordinaires du 14 janvier et 11 février 2020;

Il est proposé par Bernard Daoust

Appuyé par Aline Trudel

Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de
Règlement numéro 402-1-2020 modifiant le règlement numéro 402-2016 relatif au fonds de roulement afin d'augmenter le montant du fonds

QUE le texte du règlement numéro 402-1-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

L'annexe mentionnée au présent procès-verbal est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120.

2020-02-50

Avis de motion - règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] La conseillère, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes;

[2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

Adopté à l'unanimité

2020-02-51

Adoption du premier projet de règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 395-2016 de la Municipalité des Cèdres est entré en vigueur le 11 mai 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite assurer la stricte concordance de son règlement de zonage au règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite ajuster son règlement de zonage aux différents besoins identifiés;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme est favorable au projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 11 février 2020 conformément à l'article 445 du Code municipal;

ATTENDU QU'un projet de règlement doit être adopté conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'une copie du premier projet de règlement a été dûment remise à tous les membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le premier projet de règlement et renonce à sa lecture;

ATTENDU QU'une consultation publique sur le premier projet de règlement se déroulera le 12 mars 2020 à 19h conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte le premier projet de règlement portant le titre de :
Règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes

QUE le texte du règlement numéro 395-13-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

L'annexe mentionnée au présent procès-verbal est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120.

2020-02-52 Dépôt de la liste des documents ayant atteint leur durée de vie utile

ATTENDU QUE le calendrier des délais de conservation de la Municipalité des Cèdres détermine les périodes de conservation des documents et autorise leur élimination ou versement aux archives à l'échéance de ces périodes, tel que requis par la Loi sur les archives;

ATTENDU QUE certains documents ont atteint leur durée de vie utile;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt de la liste des documents ayant atteint leur durée de vie utile et de procéder à leur destruction.

Adopté à l'unanimité

2020-02-53 Nouvelle Autoroute 30, S.E.N.C. : acceptation de la proposition de règlement hors cour

ATTENDU la résolution numéro 2015-08-314 autorisant le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des recours légaux afin d'obtenir des dédommagements en regard à la détérioration des chemins du Fleuve et Saint-Antoine causée par les travaux de construction de la nouvelle autoroute 30;

ATTENDU la proposition de règlement négociée par les procureurs de la Municipalité et dont l'acceptation est recommandée par ces derniers;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité, les documents de transactions dans le cadre des recours légaux afin d'obtenir des dédommagements en regard à la détérioration des chemins du Fleuve et Saint-Antoine causée par les travaux de construction de la nouvelle autoroute 30.

Adopté à l'unanimité

2020-02-54 Modification du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal 2020

ATTENDU QUE l'article 201 du Code municipal stipule que le secrétaire-trésorier assiste aux séances du Conseil, dresse le procès-verbal et le contresigne;

ATTENDU l'absence du secrétaire-trésorier à la séance ordinaire prévue le 10 mars 2020;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

DE REPORTER la séance ordinaire du Conseil municipal prévue le 10 mars au 24 mars 2020.

Adopté à l'unanimité

2020-02-55 Rapport d'activités du trésorier au Conseil municipal pour l'année 2019

ATTENDU le rapport des activités du trésorier d'élection pour l'exercice financier 2019;

ATTENDU QUE le trésorier doit, le cas échéant, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, déposer devant le Conseil de la Municipalité, un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE PRENDRE ACTE du dépôt du rapport des activités du trésorier d'élection pour l'année 2019 fait en vertu de l'article 513 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adopté à l'unanimité

2020-02-56 Autorisation de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de deux génératrices avec relais

Projet 2020-400-03

ATTENDU le plan des mesures d'urgence en vigueur ;

ATTENDU QUE la caserne numéro 5 est identifiée à titre de centre de commandement en cas de mesures d'urgence ;

ATTENDU QUE le Pavillon Récréatif des bénévoles est identifié à titre de centre d'hébergement en cas de mesures d'urgences ;

ATTENDU la nécessité de se doter de deux génératrices en cas de panne de courant prolongée ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition de deux génératrices dont l'une à l'hôtel de ville avec commutateur à la caserne incendie numéro 5 et la seconde, au Pavillon Récréatif des bénévoles avec commutateur à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis.

Adopté à l'unanimité

2020-02-57

Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : acceptation de l'offre de service pour l'agrandissement de la toiture du balcon pour le monte-charge et dalle de béton (phase 2)

Projet 2019-600-08

ATTENDU la résolution numéro 2019-12-541 mandatant Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils inc. pour la construction d'une dalle de béton pour le monte-charge et la galerie de bois traité à l'arrière de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE la pertinence de procéder au réaménagement de l'accès au bâtiment avec le monte-charge ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de service numéro 2-2020 de l'entreprise Les Menuiseries Laurent Proulx et fils Inc. pour les travaux de prolongement de la toiture et l'agrandissement de la dalle de béton au montant de 3 800\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au Fonds pour l'accessibilité (FPA) et à la TECQ pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-58 Travaux de reprofilage et creusage du fossé ouest du chemin Saint-Grégoire

ATTENDU la demande des agriculteurs touchés par une problématique de drainage sur le fossé du chemin Saint-Grégoire (au nord de la voie ferrée du CN);

ATTENDU la nécessité de procéder au reprofilage du fossé ouest du chemin Saint-Grégoire afin de rétablir le drainage ;

ATTENDU QUE le coût des travaux de reprofilage et creusage du fossé ouest du chemin Saint-Grégoire est estimé à 17 328\$ (taxes en sus);

ATTENDU QUE les travaux de reprofilage de fossé au radier original relève de la responsabilité municipale;

ATTENDU QUE les travaux de creusage du fossé sous le radier original visant à permettre le drainage des terres agricoles relève de la responsabilité des propriétaires riverains;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et des travaux publics;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER les travaux de reprofilage du fossé ouest du chemin Saint-Grégoire (partie municipale) au coût estimé de 4 000\$ (taxes en sus), et ce conditionnellement à ce que les propriétaires bénéficiant des correctifs de drainage assument les coûts relatifs aux travaux de creusage du fossé sous le radier original favorisant le drainage des terres agricoles.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-59 Embauche de surveillants de patinoire substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier)

M. Jérémy Lavigne à titre de surveillant de patinoire substitut pour le parc Colibri

M. Alexis Quane-Arsenault à titre de surveillant de patinoire substitut pour les parcs Optimiste et Colibris

Mme Kamliia Wood à titre de surveillante de patinoire substitut pour le parc Daviau

ATTENDU l'aménagement de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2019-2020 ;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 25 septembre 2019 ;

ATTENDU les entrevues effectuées ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Jérémy Lavigne à titre de surveillant de patinoire substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2019-2020, et ce au salaire minimum prescrit par la loi ;

D'EMBAUCHER M. Alexis Quane-Arsenault à titre de surveillant de patinoire substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2019-2020, et ce au salaire minimum prescrit par la loi ;

D'EMBAUCHER Mme Kamlia Wood à titre de surveillante de patinoire substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2019-2020, et ce au salaire minimum prescrit par la loi.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-60 Augmentation des heures de travail de Mme Diane Hervieux à titre de préposée aux prêts à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis

ATTENDU le départ d'une bénévole en septembre 2019;

ATTENDU QUE les heures de travail sont comblées par Mme Diane Hervieux depuis le mois de septembre 2019;

ATTENDU QUE ces heures doivent être assumées par un préposé au prêt;

ATTENDU la résolution numéro 2019-02-84 embauchant Mme Hervieux à titre de préposée aux prêts à la bibliothèque / poste à temps partiel / permanent à raison de 18 heures semaines;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUGMENTER les heures de travail hebdomadaire de Mme Diane Hervieux, préposée au prêt à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis à raison de 20 heures totales.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-02-61 Horaire des heures de service d'ouverture lors des congés fériés de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour l'année 2020

ATTENDU QU'il y a lieu de déterminer les heures de service d'ouverture lors des congés fériés de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour l'année 2020;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE l'horaire de la bibliothèque lors des congés fériés pour l'année 2020 s'établisse comme suit :

Pâques

Vendredi saint :	Ouvert le 10 avril
Samedi de Pâques :	Ouvert le 11 avril
Dimanche de Pâques :	Fermé le 12 avril
Lundi de Pâques :	Ouvert le 13 avril

Journée nationale des patriotes Ouvert le lundi 18 mai

Fête nationale du Québec Fermé le mercredi 24 juin

Fête du Canada Ouvert le mercredi 1^{er} juillet

Fête du Travail Ouvert le lundi 7 septembre

Action de grâce Ouvert le lundi 12 octobre

Noël Ouvert le jeudi 24 décembre de 10h à 15h
Fermé le vendredi 25 décembre
Ouvert le samedi 26 décembre

Jour de l'an Ouvert le jeudi 31 décembre de 10h à 15h
Fermé le vendredi 1 janvier 2020
Ouvert le samedi 2 janvier 2020

Adopté à l'unanimité

2020-02-62 Association loisirs, sport, arts et communauté de Les Cèdres : autorisation de signature d'un protocole d'entente pour la Fête du Thuya d'une durée de deux ans

ATTENDU QUE la Municipalité appuie et supporte l'Association loisirs, sport, arts et communauté de Les Cèdres pour la tenue de la Fête du Thuya depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la Municipalité désire appuyer la tenue de l'événement par une participation financière, technique et logistique;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le protocole d'entente pour une durée de 2 ans.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : 20h11

Fin de la période de questions : 20h51

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2020-02-63 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20h55.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier